COMMUNE DE SAINT-AIL - HABONVILLE

Conseil Municipal ordinaire Saint Ail - Habonville
15/10/2026 à 18H.

Présents :
Mmes Scheffer-Dupont Martine, Terrier Nathalie, Ranalletta Christine, Pinon Christelle, Grangier Véronique.
Mrs Grangier Paul, Goujet Christophe, Wendling Nicolas, Gosselin Kevin et Dupont Daniel

Excusé : M. Hottier Joan

Secrétaire de séance : M. Dupont Daniel

---

1) Fixation des indemnités CIA pour 2026 et IFSE pour 2027 :
Sur proposition du maire et après échanges, le Conseil Municipal valide le montant des primes CIA (complément indemnitaire annuel 2026) qui seront versées aux employés communaux avec le salaire du mois de novembre 2026.
Concernant les IFSE (indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'expertise mensuelle 2027) pour les employés communaux, ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

2) Tarifs des locations des salles municipales à compter du 01 juillet 2027 :
Au regard des tarifs des locations pratiqués dans les communes voisines, le Conseil Municipal décide de réviser les prix des locations des deux salles qui vont faire l'objet de travaux de rénovation dans les prochaines semaines.
Le Conseil après en avoir débattu a décidé de fixer les montants suivants, et ce, à compter du 1er juillet 2027 :

- **Salle Polyvalente**
  Résidents : 350 € charges comprises
  Extérieurs : 600 € charges comprises

- **Salle A.BERG :**
  Résidents : 150 €
  Extérieurs : 250 €

3) Avis sur le schéma départemental des aires d'accueil des gens du voyage :
Le schéma départemental dispose que la communauté de communes Orne Lorraine Confluences (dont la commune fait partie) devra se doter en 2027 de 21 places supplémentaires, sans désigner ou préconiser un emplacement.
Le Conseil Municipal prend acte de ce schéma sans observation particulière.

4) Révision des émissions de perception des titres de moins de 15€ :

La Trésorerie nous informe, que pour des raisons de rentabilité, les titres de moins de 15 € ne feront plus l'objet d'une procédure de recouvrement.
Concernant les bris de vaisselle ou autre dégradation dans les salles municipales, le Conseil Municipal décide que le montant minimum facturé sera donc désormais de 15 €uros.

5) Avis du Conseil sur l'adhésion de la commune d'Ozerailles à la compétence d'assainissement du Syndicat Intercommunal du SOIRON:

Une délibération est nécessaire pour toutes les communes adhérentes au SOIRON.
Le Conseil Municipal prend acte de cette adhésion sachant que pour le moment la commune n'est pas adhérente pour l'assainissement au SOIRON.

6) Dissolution du SIEP :

L'assemblée du SIEP, en date du 8 octobre 2026, a décidé sa dissolution anticipée au 31 décembre 2026, avec attribution du boni de liquidation pour les communes adhérentes.

Le conseil valide cette décision et autorise le maire et son premier adjoint à signer tous documents relatifs à cette dissolution.

7) Implantation d'antenne à Habonville :

La société TOTEM (filiale ORANGE) demande l'autorisation d'implanter une antenne 5G pour les opérateurs internet et téléphonie en lieu et place des antennes existantes sur le château d'eau.
L'implantation se ferait au sol et en face du château d'eau sur un mat de 60 m environ (même hauteur que celui de FREE). Pour se faire, TOTEM souhaite faire une étude de faisabilité. La surface utile est estimée entre 60 et 80 m² moyennant un bail de 12 ans avec un loyer annuel de 3 500 euros.

Le Conseil autorise le Maire à signer un accord de principe afin de lancer l'étude d'implantation.

8) Réfection de l'appartement « Grand Rue » :

Le Conseil adopte le devis de l'entreprise CHARLES Christophe pour le rafraichissement de l'appartement « Grand Rue », dont l'état de vétusté de la salle de bain et de certaines installations électriques présentent un réel danger.
Le montant du devis est de 2 040 euros TTC.

9) Rapport 2025 du SIRTOM :

Le Conseil prend acte du rapport annuel 2025 du SIRTOM (syndicat des déchets).

10) Informations diverses :

- Nettoyage du fossé du ruisseau de la Noue à Habonville : M. GOUJET fait le bilan des travaux de nettoyage du fossé qui évite grâce aux bénévoles une facture de 10m€ à la commune.

Repas des Jeuniors du 29/11/26: Mme RANALLETTA fait le point sur les premiers retours positifs avec le choix viande ou poisson en plat principal.

Pôle animation : Mme GRANGIER fait état d'une satisfaction réelle quant à cette animation du vendredi après-midi à la salle BERG. Témoin de cette réussite, un groupe WHATS APP a été créé avec les participants. A noter également la mise en oeuvre des parties de pétanque le samedi après-midi.

Espaces verts et décorations : Le premier bilan du réaménagement apparaît très satisfaisant. Mme TERRIER détaille au Conseil les futurs aménagements et les décorations évènementiels pour la fin d'année et Pâques.

Point budgétaire au 30/09/26 : Comme à chaque trimestre, M. Le Maire fait le point sur la situation financière de la commune. Celle-ci est très saine mais nécessite toujours une attention particulière vu le contexte économique.

Demande de rapatriement d'une urne funéraire : Après explications, le Conseil valide ce rapatriement.

Demande de télétravail : Le Conseil Municipal ne donne pas suite à cette demande.

Lotissement des seniors : Il y a toujours des désagréments, le maire et les adjoints en liaison avec le maître d'œuvre et l'agence immobilière sont en constante relation.

Prime carburant : Afin de faire face à l'augmentation importante du coût des carburants, et suite à la mise en place par l'état, d'une aide possible de la part des employeurs, le conseil, après en avoir débattu, décide d'octroyer une prime carburant en fonction de l'éloignement « domicile-travail » et du « nombre de jours de travail par semaine » aux employés communaux utilisant leur véhicule.
Cette aide sera versée en une seule fois sur le mois de décembre 2026.

La séance est levée à 20 H